



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL BUREAUTIQUE

Epreuve E2 : Environnement économique et juridique (unité 20)

PROPOSITION DE CORRIGÉ

DOSSIER ÉCONOMIQUE

Après avoir étudié le **document 1** et en vous aidant de vos connaissances personnelles, répondez sur votre copie aux questions suivantes.

1. Donnez la définition de l'inflation. (1 point)

L'inflation se caractérise par la hausse généralisée et prolongée de l'ensemble des prix

2. Quel est le taux d'inflation pour l'année 2007 ? (0,5 point)

Selon le document le taux d'inflation pour l'année 2007 est de 3.3%

3. Quelle est la principale cause de l'inflation selon le porte parole du gouvernement ? (0,5 point)

La principale cause de l'inflation selon le porte parole du gouvernement est « l'explosion du prix de l'énergie ». C'est une inflation par les coûts.

4. Donnez les deux autres causes possibles d'inflation. (1 point)

- 1/ L'inflation monétaire (lorsque le crédit ne coûte pas cher).
- 2/ L'inflation par la demande (la demande est supérieure à l'offre)

5. Expliquez comment est calculé le taux de chômage. (0,5 point)

C'est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active totale multiplié par cent.

6. Quelles sont les mesures mises en place pour lutter contre le chômage ? (1,5 points)

La réduction du temps de travail (35 h), création du « contrat nouvelle embauche », prime à la mobilité aides diverses à l'embauche pour les entreprises, favorisation de la formation professionnelle...
(réponse non exhaustive...)

7. Vous rédigerez en quelques lignes le fonctionnement de l'offre et de la demande et ses incidences économiques pour les entreprises ? (5 points)

Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe (1 point)

Examen : Brevet Professionnel	Session 2008	CORRIGE
Spécialité : BUREAUTIQUE		
Epreuve E2 : Environnement Economique et Juridique		
Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 1 / 3

Développement structuré :

- fonctionnement de l'offre et de la demande (2 point)



- incidences économiques pour les entreprises : (2 points) (4 réponses minimum)
 - production (quantité, coût, main-d'œuvre)
 - choix d'investissement
 - embauche ou licenciement
 - politique des prix (politique commerciale)
 - exportation / importation
 - délocalisation
 - fabrication des produits à l'étranger

DOSSIER JURIDIQUE

Après avoir étudié le **document 2** et en vous aidant de vos connaissances personnelles, répondez sur votre copie aux questions suivantes.

1. Quels sont les différents types de formation ? (1 point)

Les deux premières réponses sont obligatoires.

- Avant l'entrée dans la vie active : **c'est la formation initiale** (études scolaires et ou universitaires) ;
- Tout au long de la vie professionnelle : **c'est la formation continue cif, dif, ect...**
- A mi-chemin entre les deux la **formation en alternance**. Il s'agit d'un contrat de travail qui permet l'alternance pour le salarié entre un centre de formation et un employeur, afin de réaliser un travail et d'être formé par un maître ou tuteur d'apprentissage.

2. Quel est le principe du droit individuel à la formation ? (1 point)

Le salarié a des droits en matière de formation professionnelle.

Le DIF permet au salarié de capitaliser du temps de formation qu'il peut ensuite utiliser à son initiative avec l'accord de son employeur. (0,5 point)

Il prévoit un crédit de **20 heures de formation par an, cumulable sur 6 ans**, utilisable hors du temps de travail. (0,5 point)

3. Comment les entreprises participent-elles au financement de la formation ? (1 point)

Les entreprises versent selon l'effectif (jusqu'à 10 salariés) 0.55% de la **masse salariale** ou 1.66% (au-delà de 10 salariés) à des **organismes collecteurs**.

Examen : Brevet Professionnel	Session 2008	CORRIGE
Spécialité : BUREAUTIQUE		
Epreuve E2 : Environnement Economique et Juridique		
Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 2 / 3

Après avoir étudié le **document 3** et en vous aidant de vos connaissances personnelles, répondez sur votre copie aux questions suivantes.

4. Qui a l'initiative d'un projet de loi ? (1 point)

L'initiative d'un projet de loi appartient au gouvernement.

5. Définissez le plus simplement le terme juridique amendement. (1 point)

Un amendement est une modification apportée à un texte par un parlementaire.

6. Par qui une loi est-elle promulguée ? (1 point)

Par le président de la république.

- Après avoir étudié le document 4 et en vous aidant de vos connaissances personnelles, répondez sur votre copie aux questions suivantes.

7. Définissez un contrat de travail et rappelez les obligations réciproques. (2 points)

- Il s'agit d'un accord ou engagement entre deux parties : l'**employeur** et le **salarié**. (0,5)
- Les deux parties ont des obligations réciproques. (0,5)
- L'employeur doit fournir le travail et verser la rémunération prévue lors de la signature du contrat de travail. Il doit appliquer le droit du travail et la convention collective. (0,5)
- Le salarié doit accomplir le travail convenu, sous l'autorité de son employeur. Il doit respecter le règlement intérieur. (0,5)

8. De quel type de contrat s'agit-il et quelles sont les parties engagées par le contrat ? (1 point)

- Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée ou CDI. (0,5)
- Les parties sont, Mlle Durard (salariée), et M. Hardy (employeur) directeur du personnel représentant la société Actuel. (0,5)

9. Quels documents obligatoires, doit-on remettre à un salarié qui quitte son entreprise. (1 point)

- Le certificat de travail.
- Un solde de tout compte. } (0,5)
- Un formulaire Assedic (uniquement pour les licenciements). (0,5)

C.R.D.P.

75, cours Alsace et Lorraine
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 01 56 70

Examen : Brevet Professionnel	Session 2008	CORRIGE
Spécialité : BUREAUTIQUE		
Epreuve E2 : Environnement Economique et Juridique		
Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 3 / 3